arafer
autorité de régulation des activités ferroviaires et routières

Offre d'emploi

CHARGE(E) DE MISSION (H/F)

Direction des affaires financières

Descriptif de l'offre

- Poste à pourvoir dès que possible.
- Lieu de travail : Paris (tour Montparnasse).
- Type de contrat : poste ouvert aux contractuels (contrat de droit public de 3 ans pouvant évoluer vers un CDI) et aux fonctionnaires de catégorie A (contrat de détachement de même durée).

L'Autorité

L'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (« Arafer ») a pour mission d'assurer la régulation économique des secteurs du transport ferroviaire et du transport de voyageurs par autocar ainsi que de contrôler le secteur autoroutier concédé. A partir du 1er octobre 2019, l'Autorité se voit également confier les compétences de régulateur des redevances aéroportuaires et deviendra l'Autorité de régulation des transports.

Créée en 2009 sur un périmètre limité au seul secteur ferroviaire, l'Autorité s'impose aujourd'hui comme un régulateur de transport multimodal aux compétences fortement renforcées par la réforme ferroviaire en 2014 suivie par la loi dite « Macron » en 2015, puis par la loi pour un nouveau pacte ferroviaire en 2018. Ses prérogatives se sont récemment étendues au secteur aéroportuaire, et plus particulièrement aux redevances aéroportuaires. Elle sera bientôt compétente pour les aérodromes ayant atteint un trafic annuel de plus de 5 millions de passagers ainsi que pour les aérodromes faisant partie d'un système d'aérodromes comprenant au moins un aérodrome ayant atteint un trafic annuel de plus de 5 millions de passagers. Enfin, de nouvelles missions devraient être confiées à l'Autorité fin 2019 dans le cadre de la « LOM » (loi d'orientation des mobilités) actuellement au Parlement, en matière d'ouverture des données de mobilité et de billettique et de régulation des activités de gestionnaire d'infrastructure et des activités de sûreté exercées par la RATP en Ile-de-France.

Autorité publique indépendante (API), elle est dotée de la personnalité morale, de ressources propres et dispose ainsi de l'autonomie financière. Ses décisions sont adoptées par un collège de sept membres, dont le président, choisis pour leurs compétences en matière de transport, de droit, d'économie ou de concurrence.

Pour assurer la préparation et l'exécution de ses avis et décisions, l'Autorité dispose de services, placés sous l'autorité d'un secrétaire général, dont les effectifs s'élèvent désormais à plus de quatre-vingts agents, pour la quasi-totalité des cadres d'un haut niveau d'expertise (économistes, juristes, ingénieurs, analystes financiers, auditeurs).

Missions

La *direction des affaires financières* exerce au sein de l'Autorité une activité de conseil, d'expertise et d'assistance financière. A ce titre, elle est responsable de tous les sujets financiers relatifs aux différentes

missions de l'Autorité et de la composante financière de la tarification des prestations régulées. La direction se compose de l'*unité finance et du département de l'audit comptable.*

Dans le cadre des nouvelles missions qui sont confiées à l'Autorité et en particulier de la régulation des redevances aéroportuaires, vous serez – au sein de la direction des affaires financières– en lien avec les autres services de l'Autorité, en charge des missions suivantes :

- intervenir au sein d'équipes projet aux audits récurrents des trajectoires financières utilisées pour évaluer les différents tarifs donnant lieu à un avis de l'Autorité, notamment concernant les redevances aéroportuaires ou les installations de services ferroviaires, et à ce titre, participer activement à la rédaction des rapports d'instruction, contribuer à la rédaction des décisions et avis présentés au collège ;
- participer à la veille financière des opérateurs régulés ;
- participer aux travaux relatifs aux différentes séparations comptables (activités aéroportuaires, ferroviaires, gares routières, RATP…) ;
- contribuer en cas de besoin à des missions spécifiques et/ou de nature transversale (participation à des travaux au niveau européen, assurer l'analyse financière des acteurs du secteur,…).

Profil

- Formation supérieure (grandes écoles ou formations équivalentes à l'étranger) et expérience professionnelle réussie de quatre à six années dans des fonctions financières.
- Expérience dans un cabinet d'audit de renom, complétée par une expérience en contrôle de gestion ou dans une direction financière fortement souhaitée.
- Une connaissance du secteur aéroportuaire ou d'un secteur soumis à régulation constituerait un atout supplémentaire.

Compétences

- Bonne connaissance des systèmes économique et financier.
- Connaissance des méthodologies d'audit et de contrôle de gestion.
- Très bonne maîtrise d'Excel et de la modélisation.
- Excellentes capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Sens du travail en équipe.
- Bon niveau en langue anglaise à l'oral comme à l'écrit.

Candidature

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et références) sont à adresser par mail à : recrutement@arafer.fr (copie à : arnaud.dietrich@arafer.fr).